



Vincent
CALVEZ

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers amis,

Avec le soutien d'amis, d'élus, de militants associatifs et politiques, du groupe majoritaire du Conseil Régional, nous avons le désir de vous représenter au conseil général du Morbihan, de participer au choix des priorités d'action, d'améliorer votre vie quotidienne.

Compte tenu du contexte, notre candidature s'inscrit dans une stratégie de résistance et de conquête.

Résistance à la politique du Président de la République dont les conséquences sont négatives pour chacun et chacune d'entre nous :

- » Les caisses de l'état sont vides.
- » Le pouvoir d'achat régresse.
- » Les franchises médicales pénalisent les ménages modestes et les personnes à la santé fragile
- » La rentrée scolaire 2008 sera difficile dans tous les établissements

Conquête pour que le Morbihan soit à Gauche :

Le Conseil général du Morbihan est dirigé par la Droite depuis toujours et aujourd'hui cela peut changer. Les trois autres départements de la Région Bretagne (et la Loire-Atlantique) ont choisi le camp du progrès et nous montrent la voie.

Ainsi, comme l'a proposé la minorité de gauche lors du vote du budget, en prélevant 10% de l'ensemble des crédits affectés à la voirie, il serait possible de faire plus et mieux pour :

- » La petite enfance
- » La solidarité envers les personnes âgées et les personnes handicapées
- » L'éducation, la formation et la recherche
- » La prévention, l'insertion et la cohésion sociale
- » L'environnement et le développement durable et solidaire
- » Le logement social

Il y a un peu plus d'un an, nous organisons dans le canton des débats sur la vie chère, sur le surendettement, sur le logement et la maîtrise foncière. Nous sommes aujourd'hui dans la continuité de cet engagement et d'autres débats déboucheront sur d'autres propositions d'actions concrètes.

Nous serons à l'écoute de vos préoccupations, de celles de tous les élus du canton pour soutenir leurs projets et nous serons disponibles. Le travail de Conseil Général nécessite une présence, un suivi des dossiers, qui seront facilités par notre refus de cumuler des mandats.

Travailler en équipe, être des relais, pour tout ce qui concerne votre vie quotidienne, c'est et cela restera pour nous une priorité.

Vincent Calvez, votre candidat au Conseil Général du Morbihan
Emmanuelle Le Roch, sa remplaçante

Nous comptons sur vous
Vincent Calvez

Canton de Grand-Champ



Remplaçante
Emmanuelle
Le Roch

Avec le soutien de Jean-Yves Le Drian, président du Conseil Régional de Bretagne et du groupe de la majorité régionale, des partis de gauche (UDB, MRG, VERTS...).

Avec le soutien d'Yves Lecoq, maire de Locmaria-Grand-Champ

Avec le soutien de Nelly Fruchard

1. AGIR POUR LA COHESION SOCIALE

Ce sera notre priorité: il s'agira de repenser, d'améliorer l'existant, avec deux grands objectifs :

- Améliorer la vie quotidienne, pour les personnes âgées et les handicapés :
 - rechercher des solutions adaptées, souples pour rendre les fins de vie plus heureuses dans de petites structures, ou par des aides au maintien à domicile avec portage de repas et financement d'auxiliaires de vie.
 - adapter les maisons de retraite aux besoins
- Développer et diversifier les structures d'accueil de la petite enfance :
 - l'accueil des enfants de 2 ans est remis en cause par le ministère, refus répercuté par l'Inspection Académique (en Bretagne, 65% des enfants de 2 ans étaient scolarisés).
 - Il y a donc un besoin d'équipements, de formation d'assistantes maternelles, de structures diverses et souples.

2. MAÎTRISER LE FONCIER, DONNER AUX JEUNES ET AUX FAIBLES REVENUS DES POSSIBILITÉS D'HABITER DANS NOS COMMUNES

- La spéculation foncière oblige les jeunes à habiter loin de leur lieu de travail.
- L'Établissement Public Foncier Régional est devenu une nécessité pour les acquisitions foncières des communes, et pour la protection de l'environnement.
- Le Conseil Régional a fait la demande de cet établissement, refusé jusqu'à ce jour. Jean-Yves Le Drian, président du Conseil Régional, a demandé solennellement de débloquer la situation...
- Il n'y a pas de fatalisme : on peut éviter que les terres soient attribuées au plus offrant et permettre à des jeunes de trouver des terrains, à des prix raisonnables.

3. AMENAGER LE TERRITOIRE : PRÉSERVER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET PERMETTRE UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ

- L'aménagement du territoire nécessite bien sûr la création de voies de contournement (accélération du programme pour Grand-Champ), l'élargissement d'axes fréquentés et de meilleures liaisons intercommunales dans un souci de sécurité et d'utilité publique et non de prestige
- Avec le groupe de gauche du Conseil, nous pensons que 10% d'économies pouvaient être réalisées dans ce domaine pour dégager des marges de manœuvre.
- Penser le transport et les moyens de communication, prévoir d'autres trajets de bus, organiser le co-voiturage, en aménageant des aires appropriées.
- Rechercher des solutions alternatives pour éviter le contournement Nord de Vannes, très coûteux et gourmand en terres : cette voie casserait les exploitations agricoles, isolerait des territoires et ne résoudrait pas les véritables problèmes de circulation interne à l'agglomération.

4. AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DÉPARTEMENT

- Prendre des engagements forts en faveur d'un développement durable, pour que chacun puisse grandir, vieillir, habiter, travailler, se divertir et se cultiver dans un département accueillant et innovant, sans compromettre le bien-être des générations futures.
- Un retard considérable a été pris par le Morbihan sur cet objectif qui implique une longue préparation, des concertations, des actions concrètes dans toutes les politiques du Conseil Général: le département du Finistère

par exemple a mené cette concertation entre 2003 et 2006 et tous les domaines de son action, tous ses services sont concernés.

- Limiter les effets du réchauffement climatique, ce qui implique des efforts des collectivités, mais aussi des individus, des familles dont dépend la moitié des émissions de Gaz à Effet de Serre. Il faudra donc des débats, une large information, pour parvenir à des changements d'habitudes, de comportements. Rien ne pourra se faire sans échanges, sans **démocratie participative**.
- Cela pourra être mis en œuvre dans le cadre d'un Plan Climat et d'un agenda 21.

5. AGIR POUR L'AGRICULTURE, POUR L'ENVIRONNEMENT, POUR LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES : notre canton, même quand il s'urbanise, garde une vocation agricole.

- Protéger, préserver cette agriculture, en assurant la maîtrise du foncier, en évitant que des opérations comme celle du contournement Nord viennent casser l'outil,
- Chercher toujours à préserver la qualité de l'eau,
- Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs, et la transmission des exploitations
- Appuyer toutes les pratiques innovantes, pour diversifier l'activité, s'ouvrir au tourisme rural,
 - i. L'agriculture familiale et sociétaire (GAEC, CUMA...) modernisée qui a permis aux agriculteurs du canton d'accéder à un minimum de revenus doit être consolidée, en conciliant productivité et durabilité.
 - ii. Mais nous aurons aussi le souci, la ferme volonté de développer des solutions alternatives : Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, des filières bio, filières courtes, qui évitent d'utiliser les produits hors saison, privilégient le contact direct (du producteur au consommateur) et limitent ainsi les émissions de Gaz à Effet de Serre.

6. CRÉER DE L'EMPLOI, AIDER À MAINTENIR ET RÉHABILITER LES ZONES D'ACTIVITÉS

- Permettre l'accès de tous au haut débit pour favoriser le télétravail, l'essor et le maintien du commerce, l'échange de documents...
- Pérenniser les aides en faveur du secteur des services, vivier d'emplois dans le canton.
- Favoriser le maintien et la réhabilitation des espaces d'activités.

7. DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

- Participer à la création du collège public, à sa conception, aux équipements
- Permettre à tous les collèges de bénéficier d'un « parc informatique »
- Encourager l'alimentation bio dans les restaurants scolaires
- Favoriser la reconnaissance de la langue bretonne, encourager les arts et la culture populaires dans les collèges et lycées
- Participer à la préservation du patrimoine